Licence droit à distance

Par **MartinaG**, le **24/05/2020** à **16:09**

Bonjour à tous,

Je me présente: je m'appelle Martina, j'ai 20 ans et je suis italienne. J'habite à Paris depuis septembre 2018 et je souhaiterais intégrer la licence de droit à distance. Je me permets de vous écrire pour avoir des conseils sur quelle université choisir pour commencer ce parcours! J'hésite entre plusieurs choix...

J'ai lu que l'Université Assas II (Agor@assas) demande un niveau très haut, puis je me suis renseignée sur Paris 8 (IED) et l'Université Panthéon Sorbonne 1 (Cavej) aussi.

De préférence je voudrais choisir une Université qui propose des cours écrits parce que je travaille et j'aurais des difficultés à regarder les videos + prendre les notes.

Je suis vraiment perdue en étant étrangère je me sens un peu "inférieur" pour ce qui concerne les informations par rapport aux universités.

Voilà, j'aimerais connaitre vos avis sur la licence de droit à distance et les universités qui proposent les notes déjà faites.

Tout conseil est bien accepté et je vous remercie d'avance.

En vous souhaitant une très belle journée :) -Martina

Par **Yzah**, le **24/05/2020** à **19:14**

Bonjour,

Je comprends bien votre situation. Je suis aussi à distance avec le CAVEJ (Paris Sorbonne).

Entre le CAVEJ et Agorassas, la principale différence est qu'à Assas les cours sont distribués chaque semaine afin de maintenir un rythme de travail. Au CAVEJ, vous recevez vos cours pour l'année ce qui est peut-être perturbant et décourageant quand on a pas l'habitude.

A Assas ce sont des vidéos, au CAVEJ ce sont des audios. Je me suis mis en contact avec d'autres étudiants qui eux mêmes avaient les cours écrits de l'année précédente et nous avons mis en commun nos documents, ce qui fais que j'avais tous les cours écrits. Après j'ai

fais les choix de bien écouter les audios en parallèle de ma lecture, afin de compléter le cours.

Postulez aux deux formations à distance et vous choisirez en fonction de vos préférences. N'hésitez pas à conserver le lien du forum, vous pourrez y poser toutes vos questions. C'est comme ça que je me suis inscrite ici avant le début de ma Licence. Les autres membres ont à coeur de vous aider et ont chacun des profils variés et uniques: des doctorants et chargés de TD, plusieurs étudiants en Master, quelques professionnels aussi...

Par **MartinaG**, le **24/05/2020** à **22:15**

Bonsoir Yzah,

Premièrement je vous remercie pour votre réponse et pour les informations que vous m'avez donné. Franchement les cours distribués chaque semaine sont plus pratiques (je crois) au niveau du rythme de travail.

Pour ce qui concerne le CAVEJ, ça veut dire quoi quand vous écrivez "vous recevez vos cours pour l'année"? Si j'ai bien compris, on reçoit toutes les cours en une seule fois pour toute l'année? Excusez-moi pour les questions et si je vous demande des éclaircissements sur ce sujet.

De toute façon, comme vous m'avez conseillé, je vais postuler aux deux formations à distance. Comme en Italie et dans n'importe quel pays étudier du droit demande un important engagement; je crains qu'en tant qu'étrangère, je ne réussisse pas (ça fait quand même que un an et demi que je suis en France).

Je vous remercie encore une fois, je trouve ce forum vraiment utile! J'ai déjà lu plusieurs échanges d'idées qui m'ont beaucoup aidée.

Cordialement, Martina

Par **Yzah**, le **26/05/2020** à **17:41**

Re,

[quote]
Franchement les cours distribués chaque semaine sont plus pratiques (je crois) au niveau du rythme de travail.

[/quote]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je vous le confirme. Il est plus facile de savoir quand on est en retard sur l'année.

[quote]
Pour ce qui concerne le CAVEJ, ça veut dire quoi quand vous écrivez "vous recevez vos cours pour l'année"? Si j'ai bien compris, on reçoit toutes les cours en une seule fois pour toute l'année? Excusez-moi pour les questions et si je vous demande des éclaircissements sur ce sujet.

[/quote]

Tout à fait, sur notre plateforme il y a les audios pour l'année. C'est entre élèves que nous nous sommes constitués notre drive à partir de cours des années précédentes, annales et articles pertinents avec les matières.

[quote]
je crains qu'en tant qu'étrangère, je ne réussisse pas (ça fait quand même que un an et demi que je suis en France).

[/quote]

Le plus important est de s'accrocher, de ne pas baisser les bras et de chercher à s'améliorer en permanence. Par exemple, au CAVEJ nos professeurs ont des permanences. Il m'est arrivé de téléphoner pour demander des éclaircissements sur des points de cours, sur des questions de méthode quant à ce qui est attendu aux partiels. Ces moments de doute, français ou pas, chacun les a traversé et vous pouvez les exprimé ici. L'essentiel est de les verbaliser afin de s'en débarrasser.

Et même si vous redoublez ce n'est pas grave, l'essentiel est de comprendre ses erreurs pour s'améliorer. D'autant plus que pour une étrangère vous écrivez déjà très bien le français.

[quote]

étudier du droit demande un important engagement

[/quote]

Et c'est cet engagement qui vous fera réussir chère Martina. La chance ou la bonne fortune je n'y crois pas un instant.

Par **MartinaG**, le **26/05/2020** à **20:49**

Bonsoir,

Merci encore une fois pour votre réponse. Je trouve cette plateforme très utile, pour la

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

première fois j'ai trouvé un Forum avec beaucoup de réponses à mes questions.

En plus, merci pour les conseils et l'encouragement. Effectivement je veux vraiment commencer ce parcours, même si je sais qu’il y aura beaucoup d’obstacles.

Pour l'instant je voudrais postuler aux universités suivantes: Assas II, Panthéon Sorbonne I et Paris 8. (même si je doute un peu pour Assas II parce que le prix de l'inscription est environ 1150euros...).

J'aurais deux questions : 1) Quelqu'un aurait des informations sur Paris 8?

2) Malgré mes recherches, je voudrais être totalement sûre de garder que 3 Universités et donc, je me permets de vous demander si quelqu'un pourrait m'indiquer toutes les Universités qui proposent l'étude du Droit à distance. Je n'ai pas d'exigences, mais je considère seulement les universités qui se trouvent à une heure et demie de Paris. Je voudrais allonger ma liste d'université auxquels envoyer ma candidature pour avoir plus de chance d'être choisie.

Je remercie qui a pris un moment pour lire et je remercie d'avance qui me répondra.

Dans l'attente de vous lire,

Martina G.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés